

**CARNET  
PATRIMOINE**

collection patrimoine restauré

## CHÂTILLON-EN-DIOIS

Restauration  
de l'hôtel de ville,  
ancienne demeure  
du baron de l'Argentière

- L A  
D R O  
M E -

LE DÉPARTEMENT

Au sud du massif du Vercors, le long de l'axe reliant le Diois au Trièves, s'est développé le bourg de Châtillon-en-Diois. C'est au pied du château mentionné dès le 13<sup>e</sup> siècle, dont il ne reste aujourd'hui que quelques ruines, que se sont installées, à l'abri des remparts, les plus anciennes maisons. Dans la deuxième moitié du 16<sup>e</sup> siècle, face à l'augmentation de la population, les fortifications sont détruites et le village s'étend hors des anciennes protections.

Claude de Perdeyer, noble militaire protestant et baron de l'Argentière, édifie sa demeure en limite du bourg médiéval à l'emplacement de l'ancien rempart entre 1579 et 1625\*. À la Révolution, celle-ci devient propriété de la commune et abrite aujourd'hui l'hôtel de ville de Châtillon. Durant la dernière décennie, cette demeure protégée au titre des monuments historiques a fait l'objet d'une restauration exemplaire.



Vue du bourg de Châtillon-en-Diois, © G. Aymard

## Une demeure de prestige aux usages multiples

Au début du 18<sup>e</sup> siècle, la maison du baron de l'Argentière est léguée au prieur de Guignaise. Le premier étage est affecté aux offices religieux, le second à l'école. En 1791, la commune de Châtillon, devenue propriétaire, y installe le juge de paix. À partir du 19<sup>e</sup> siècle, une partie du bâtiment est louée pour l'installation de commerces, mais la majorité des espaces restent à l'usage de la mairie.

Peu à peu, parallèlement au vieillissement « naturel » du bâti (défaut d'étanchéité des fenêtres, enduits extérieurs dégradés, décors peints altérés), les besoins des utilisateurs et les normes de sécurité et d'accessibilité évoluent (difficulté d'accès aux bureaux situés en étage, absence d'issue de secours, insuffisances de confort thermique et acoustique).

Des réflexions sont alors engagées par la municipalité, l'association de défense du patrimoine (ASCPADE), l'État, les collectivités territoriales et les habitants, dans le but de définir un projet et de programmer une opération de remise en état du bâti et d'aménagement des bureaux. Différentes propositions sont examinées, notamment le maintien de la mairie dans les locaux ou la construction d'un nouveau bâtiment en lisière du bourg.

Dans l'attente d'une décision sur ce projet d'envergure, une intervention d'urgence, ciblée sur la préservation des décors peints des façades du bâtiment, est engagée dès 2009.



Restitution des assises de briques, © E. Georges

## Des décors exceptionnels à préserver

Les deux façades principales de la maison de l'Argentière, l'une située sur la place du Reviron, l'autre dans la rue des Rostangs, sont recouvertes d'enduits peints probablement contemporains de la construction de l'édifice, remarquables par leur rareté et la qualité des motifs.

Depuis 1992, l'escalier central intérieur dont les murs et les plafonds sont ornés de peintures murales, est inscrit au titre des monuments historiques. Puis, en 2008, les façades et la toiture sont à leur tour classées monument historique en raison de leur intérêt historique et artistique.

Les décors représentent un ensemble de motifs architectoniques en faux appareillage de briques rouges et jaunes pour les parements, en faux appareillage de pierres pour les chaînages d'angles et les encadrements des baies. Deux bandeaux de rinceaux gris soulignent chacun des niveaux. Cette frise se retrouve à l'intérieur de l'édifice, le long de l'escalier central.

Afin de les préserver, dans l'attente de la mise au point d'un projet global, une mission est confiée à Florence Cremer, restauratrice de peintures, qui a réalisé un premier constat d'état complété d'une analyse des matériaux par le laboratoire d'études et de recherche sur les matériaux (LERM). Une intervention de nettoyage et de consolidation suivra\*\*.



Restauration des éléments de décor d'origine et traitement des lacunes. © E. Georges



Dessin préparatoire à la restitution de la frise. © E. Georges



Restitution des encadrements en trompe-l'œil des baies. © E. Georges

## Une opération délicate et ambitieuse

### Choix et parti de restauration de la maison de l'Argentière

Avec le soutien de l'État, des collectivités et de l'ASCPADE, la municipalité a confirmé sa volonté de conserver les bureaux dans cet édifice pour son intérêt architectural et historique, conforté par le départ du commerce en rez-de-chaussée. Le projet confié à l'agence d'architecture Achipat comportait, d'une part, l'aménagement intérieur des bureaux de la mairie et leur mise aux normes, d'autre part, la restauration du bâti historique avec ses enduits peints. L'importance de l'opération et le caractère exceptionnel des décors a nécessité la visite de l'Inspection générale des monuments historiques au cours de laquelle ont été débattus les points les plus délicats de l'opération.

Les conclusions et partis retenus sont les suivants :

- Validation des aménagements intérieurs avec conservation et valorisation des éléments de décor et du bâti historique en place accompagné d'un suivi archéologique en phase chantier ;

- Les dispositions des pièces principales sont conservées ;
- La toiture sera refaite après étude complémentaire en archives et sur place. La toiture d'origine à versants continus sera rétablie ;
- Accord pour l'installation d'un ascenseur à l'intérieur du bâtiment en suivant les prescriptions de la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH) ;
- Création d'un escalier de secours dans la cour située à l'arrière du bâtiment et non en façade principale ;
- Après réalisation de propositions graphiques par les architectes, le scénario présentant la restauration et la restitution complète des décors extérieurs est validé. Les ouvertures seront conservées dans leur disposition, mais refaites en soignant leur dessin et leur teinte en harmonie avec l'ensemble des enduits peints.

Traitement des croix bleues. © E. Georges



## Zoom sur les décors peints

Le décor géométrique et les motifs répétitifs apportaient suffisamment de connaissance pour reproduire les dessins sur les parties lacunaires et restituer les décors sur l'ensemble des façades.

Cette restitution a en outre été confortée à l'occasion des travaux sur la tour de l'horloge au cours desquels un fragment d'enduit peint a été découvert sur le mur sud de l'hôtel de ville. Cet échantillon, protégé par la tour, était en très bon état de conservation.

À l'appui du constat d'état et des interventions réalisés en 2009/2012, les restaurateurs retenus pour ce nouveau chantier ont élaboré un nouveau protocole de restauration selon les principes de base suivants :

- . Compatibilité des produits avec les matériaux d'origine ;
- . Réversibilité ;
- . Interventions minimalistes ;
- . Utilisation de produits écologiques et le moins nocifs pour les restaurateurs.

Malgré les années passées depuis l'intervention d'urgence, le constat d'état réalisé en 2019 a confirmé une cohésion et une adhésion générale plutôt correcte de la couche picturale.

Un nouveau nettoyage et quelques points de consolidation ont toutefois été nécessaires. Des tests sur chacun des éléments de décors ont été effectués afin de définir la méthode d'intervention la mieux adaptée et la plus compatible avec les traitements déjà réalisés.

Pour le traitement des lacunes, des essais de couleur et de texture sont exécutés pour validation avant leur mise en œuvre définitive.

Les réintégrations sont réalisées en priorité afin d'avoir une vue d'ensemble. Le traitement des lacunes est réalisé dans un second temps et selon deux techniques différentes :

. *Tratteggio* pour le comblement des lacunes partielles (application de lignes colorées parallèles permettant de garnir les manques tout en marquant une différence avec l'enduit d'origine) ;

. *Sottotono* pour les lacunes plus larges (restitution dans des teintes plus douces que les zones anciennes mettant en valeur les peintures d'origine).

Un fixatif de protection est appliqué en fin d'opération.

En partie basse des façades, les soubassements à bossages existants sont refaits à l'identique et fouettés au buis.

Concernant la cage d'escalier intérieure, compte tenu de l'importance des lacunes, l'ensemble des décors des murs et plafonds n'est pas restitué comme sur les façades. Les enduits présents sont restaurés, les graffitis sont conservés, les zones lacunaires sont protégées par un badigeon de chaux de teinte claire dans un souci d'harmonisation des différents niveaux.

## Restauration de la tour de l'horloge

Parallèlement à la réflexion menée sur la réhabilitation de l'hôtel de ville, est fait le constat de la présence de nombreux désordres sur la tour mitoyenne de la mairie. Celle-ci, construite au 18<sup>e</sup> siècle au-dessus de l'ancienne porte médiévale est un des accès principaux au cœur de village. Inscrite au titre des monuments historiques depuis 1992, sa restauration a été incluse dans l'opération.

Les interventions comprenaient : la réfection de la couverture en tuiles écailles ; la remise en état de la charpente, des maçonneries et des enduits ; la restauration de la cloche et de l'horloge ; la pose d'abat-sons ; la réalisation d'une copie à l'identique de l'épi de faitage, l'ancien étant trop endommagé.



Réalisation des enduits du soubassement, © E. Georges



Fragment d'enduit des escaliers intérieurs, © Commune de Châtillon



Beffroi restauré, © Commune de Châtillon

## Une opération réussie

« Un pays devient sage lorsqu'il sait reconnaître, valoriser et protéger son patrimoine » \*\*\*

Grace à la volonté de l'ensemble des élus locaux, de l'association du patrimoine au sein de laquelle Bruno Gastoud a particulièrement œuvré, des partenaires financiers et administratifs, d'une maîtrise d'œuvre accompagnée d'entreprises qualifiées, ce projet d'envergure a pu voir le jour et donner une nouvelle vie à une demeure prestigieuse.

Par la situation de l'édifice, sur la place principale de Châtillon et à l'entrée du cœur médiéval, cette opération est un exemple fort de valorisation du patrimoine s'inscrivant dans le souhait de la commune de développer l'attractivité du village\*\*\*\* et plus largement, dans la volonté de soutien et de redynamisation des territoires ruraux.

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Châtillon-en-Diois - Drôme

Maîtrise d'œuvre : Gaël Robin, Nicolas Castro, agence Archipat

Entreprises spécialisées dans la restauration du patrimoine :

- . Ent. Deluermoz : maçonnerie, pierre de taille
- . Ent. Bourgeois : charpente, couverture
- . Atelier sud France : menuiserie extérieure, décors peints
- . Atelier Thomas vitraux : serrurerie
- . Atelier Bodet campanaire : horloge, clocher

Montant de l'opération : 1 743 956 € HT

**CARNET  
PATRIMOINE**

collection patrimoine restauré

Carnet patrimoine - 2023  
Réalisation Anne-Marie Clappier  
En collaboration avec Agnès Le Moing, CRMH, Bruno Gastoud, ACSPADE, Gaël Robin, Archipat, Damien Hannot, Karine Xavier, Pierre Sapet et Nicole Younsi, CDP (Conservation du patrimoine de la Drôme)  
Relecture Karine Xavier  
Crédits photographiques Emmanuel Georges, commune de Châtillon-en-Diois, Gilles Aymard  
Design graphique Jean-Pierre Bos  
Impression Imprimerie Despesse

\* D'après les recherches historiques menées par Bernard Ravet, ancien élu à Châtillon-en-Diois.

\*\* Voir la fiche patrimoine réalisée en 2012 sur les premières interventions.

\*\*\* Thierry Geffray, ancien président de la Communauté de communes du Diois, *Patrimoine du Diois, Paysage, architecture et histoire coll. Histoires de territoires*, éd. La Mirandole - 2006, p.109

\*\*\*\* Châtillon-en-Diois a été labellisé « plus beau village de France » en 2021